

10 JUILLET 1954

DE QUELQUES PROBLEMES ECONOMIQUES ET FINANCIERS

1/ La rationalité de notre politique est subordonnée à la profondeur de notre connaissance et à la valeur de nos informations. Cette information nous semble incomplète ou fautive sur les plans de l'économie et des finances. Le résultat en est la contradiction et l'anarchie. Il est inconcevable que notre politique extérieure ignore les vues financières et économiques, ou que nos décisions économiques soient si souvent contraires à nos intérêts (finances, agriculture, etc).

Des décisions économiques et financières incohérentes et nuisibles sont accumulées chaque jour au mépris de la connaissance de nos problèmes et de nos réalités nationales. Le devoir commande de rectifier cette attitude. La détermination et la coordination des principes fondamentaux qui régissent l'existence et la continuité libanaise constituent la réforme doctrinale sans laquelle toute autre réforme serait vaine et impuissante.

2/ Mettre en garde le pouvoir contre l'erreur, c'est le défendre. Mais il est inutile de parer au désordre particulier sans considération du cadre d'ensemble : ce serait violenter la nature des choses.

3/ Deux domaines nous paraissent absolument fondamentaux dans la politique libanaise, **en ce sens qu'une erreur y laisse des traces décisives. Il s'agit de la politique étrangère et de la politique économique et financière.**

Ce dernier problème fera seul l'objet de cette étude.

Cependant, nous insistons de prime abord sur le fait que l'existence du Liban est soumise en matière économique et financière à des conceptions et à des aspects internationaux ; cela exclus définitivement que nous adoptions des mesures dirigistes, que nous limitions nos libertés et l'indépendance absolue de notre monnaie vis-à-vis de toute autre, que nous fassions partie d'un bloc régional quelconque ou que nous nous bornions politiquement, économiquement et socialement à un cadre régional.

4/ Une politique saine nécessite un budget sain puisqu'il est l'instrument principal de la politique de l'Etat. Mais, par delà, il faut encore une doctrine financière cohérente et claire. Nous devons réaliser en permanence :

1o/ l'équilibre budgétaire qui suppose l'équilibre des recettes et des dépenses ordinaires de l'Etat, mais aussi une fiscalité rationnelle et la productivité de ces dépenses pour éviter le gaspillage d'une fraction de l'épargne.

2o/ l'équilibre financier qui implique :

a/ l'équilibre, dans le temps et dans l'espace, de toutes les recettes et de toutes les dépenses de l'Etat, budgétaires et extrabudgétaires, de quelque nature qu'elles soient, et sans recours au crédit monétaire de la banque d'émission,

b/ l'équilibre concurrentiel de l'offre et de la demande des capitaux, quelle que soit leur origine, tant de la part de l'Etat que des entreprises et des particuliers et compte tenu des possibilités de crédit et d'épargne et des incidences monétaires,

c/ l'équilibre de la balance des paiements et, si possible, l'accroissement des réserves monétaires (or et devises) en vue de sauvegarder la monnaie et de parer à toute éventualité.

3o/ parallèlement, l'équilibre de trésorerie et sa saine gestion, afin d'éviter, ici, le recours à la Banque d'Emission ou des immobilisations perturbatrices et dangereuses ; (voir annexe I).

4o/ l'équilibre économique et l'équilibre monétaire qui feront l'objet d'une autre étude, en raison de leur ampleur et de leur importance ;

5o/ la non substitution de l'Etat aux particuliers dans tous les domaines sainement exploités par eux.

Il arrive d'ailleurs un moment où la charge des investissements de l'Etat exige des taux d'impositions prohibitifs, dépassant les facultés contributives d'un pays, qui dépendent de plus de la conjoncture. Dès lors, le moindre incident devient dangereux et, en tout cas, l'épargne des particuliers, donc aussi de leurs investissements sont vivement découragés.

La fiscalité du Liban est, à notre avis, déjà tendue à l'extrême. **Si l'Etat ne renonce pas à ses interventions et ne cesse pas les nationalisations et les étatisations - comme l'exige l'intérêt économique et politique du pays** - il adviendra d'assister avant longtemps au renversement de la tendance de notre balance des paiements et aux troubles politiques et sociaux consécutifs.

5/ Notre fiscalité doit être subordonnée à notre structure nationale particulière. **Elle doit être supportable non seulement financièrement, économiquement et socialement, mais aussi politiquement.** Une fiscalité plus lourde au Liban serait désastreuse. L'imitation de l'étranger est en ce domaine une grave erreur.

Nous avons à notre avis atteint les limites de notre fiscalité, d'ailleurs dérégulée. Tout dépassement découragerait les affaires, le capital et l'épargne, l'initiative des milieux d'affaires et leur attitude commandent la réalisation de nouveaux investissements. Il appartient à l'Etat de contribuer à créer le climat favorable à l'initiative privée par la suppression des entraves, l'allègement éventuel de la fiscalité, le développement des techniques d'information, etc.

Une condition d'équilibre est la modération des charges publiques et un comportement plus raisonnable. L'impôt successoral et l'impôt sur le revenu doivent être les plus légers possibles. L'impôt sur les revenus agricoles est, présentement tout à fait inopportun.

Il importe également d'atténuer les effets déprimants de la fiscalité progressive qui, à partir d'un certain niveau, accroît le produit de l'impôt plus vite que le produit national. Aussi, étant donnée la structure libanaise, **la redistribution des revenus par l'impôt est la faut qu'il faudra continuellement éviter.** Soulignons d'ailleurs que 70% environ des revenus libanais se font ou se trouvent à l'étranger ; comment alors les redistribuer ?

Il convient de souligner que la fiscalité réelle est bien plus lourde que la fiscalité apparente ; la fiscalité des complaisances et le terrorisme fiscal sont élevés à la hauteur d'une vertu.

6/ De notre comportement budgétaire, financier et fiscal dépend, en partie, le sort de notre édifice monétaire.

"La monnaie est la pierre angulaire de l'économie nationale". La monnaie libanaise est la pièce maîtresse et le moteur de l'équilibre libanais. Nous devons veiller à notre livre avec un soin tout à fait particulier. Notre couverture or et devises - de préférence or - doit être la plus massive possible, 1000% si nous le pouvons ; **cela conditionne notre sécurité et notre permanence.** Remarquons que la couverture or de la circulation monétaire des Etats-Unis était de 350% environ en 1939 et que la direction de la politique mondiale a toujours appartenu au pays détenteur du plus important stock d'or, autrefois la France, puis l'Angleterre, et actuellement les Etats-Unis. La présence de cet or a favorisé tour à tour, dans ces pays, une expansion économique considérable. **Soulignons également que l'Office syrien accapare toutes les devises de son marché.**

7/ On s'est plaint parfois des fluctuations de la livre libanaise sur le marché des changes ; les cours se sont cependant stabilisés depuis quelques mois. Mais ne nous leurrions pas ! La stabilité de la monnaie ne se réalise qu'en régime de convertibilité qui implique le libéralisme et, partant, l'équilibre national et international entre la demande globale et l'offre globale de capitaux et de biens, compte tenu des équilibres financiers internes et de l'égalisation des niveaux des prix. Il est évident que cette stabilité dépend du comportement des grandes puissances. Nous ne devons point nous laisser tromper par la fixité du cours du change en régime de contrôle des changes, fixité artificielle, qui cache dévaluation de fait.

Tant que le retour à la convertibilité n'est pas réalisé, il convient de maintenir toute souplesse désirable au marché des changes ; de la sorte, nous aurons l'assurance que des parités adéquates seront maintenues entre les différentes monnaies conformément à la tendance internationale.

Cela ne signifie pas qu'il nous faille, sur ce plan, rester inactifs ; dans le cadre de cette tendance, le fonds de stabilisation des changes doit intervenir en vue de régulariser les cours dans les limites rationnelles et d'empêcher une spéculation dangereuse.

Cependant, la conjoncture actuelle appelle la plus vive attention. Nous devons profiter au maximum de la baisse de l'or, des devises et des prix pour constituer les réserves monétaires (or et devises) les plus importantes possibles. **L'absorption de l'afflux de capitaux présents sur notre marché est la condition majeure de notre expansion et de notre prospérité ultérieure.** Ce pays est destiné à devenir l'un des marchés financiers et monétaires les plus importants du monde.

Plus nous accroîtrons nos réserves or et devises, et à la condition de demeurer libéral et modéré sur le plan fiscal, plus nous accroîtrons nos chances d'acquérir rapidement cette position internationale privilégiée, plus nous sauvegarderons nos équilibres et plus nous serons en mesure de faire face à toute éventualité. L'étroitesse de conception et l'incompétence qui président actuellement à la solution de ces problèmes sont désastreuses pour le Liban.

Nous joignons, en annexe II, une note sur les achats de dollars ; elle mérite la plus grande attention.

8/ Notre politique fiscale et monétaire doit donc faire face à de multiples problèmes. Nous nous intéresserons ici au financement des investissements et au développement des affaires en général.

Le financement des travaux par excédents budgétaires devrait être à peu près le seul permis à l'Etat libanais. En toute circonstance, un volume anormal ou une restriction anormale de crédits sont générateurs de déséquilibres.

Les investissements opérés à partir d'un crédit monétaire de la Banque d'Emission constituent un risque grave d'inflation et créent rien de plus à long terme. Quand la Banque Centrale refuse des crédits à l'Etat, c'est donc contre son intérêt qu'elle agit (puisqu'elle est rémunérée) et dans l'intérêt de l'Etat.

Cependant, l'Etat sera obligé de recourir, de plus en plus au crédit d'anticipation nuisible, s'il poursuit sa politique désordonnée de nationalisation et de travaux. A toute chose il faut le temps nécessaire de réalisation. Un volume anormal d'investissements, pour un revenu national donné et une structure donnée, s'opère au détriment de l'épargne finale, dont aussi des investissements finaux et provoque un cycle de déséquilibres. Il ne sera pas difficile de montrer, à l'occasion, que, sur une période assez longue, l'investissement total opéré, en s'aidant du crédit monétaire, se trouve être inférieur à celui qui aurait été réalisé sans recourir à ce genre nuisible de crédit.

Mais une autre considération d'importance capital doit intervenir aussi pour le Liban. Nous travaillons avec une épargne nationale, réalisée à l'intérieur du pays ou à l'étranger, et avec une épargne internationale. Si nous ne veillons pas avec une attention particulière à tout ce qui précède, il adviendra que ces épargnes ne contribueront plus au développement de notre pays. **Il est fondamental de le comprendre dans un intérêt qui dépasse largement l'économie et le financier.**

9/ Nous avons déjà souligné l'effet perturbateur d'une restriction anormale du crédit. Sur ce plan, la gestion du Trésor est des plus défectueuses (annexe I).

Le resserrement opéré par le Trésor fut une erreur très grave ; la pression déflationniste qui en a résulté s'est trouvée accrue par la phase de récession et fut à l'origine de la crise d'août--septembre 1953. Les dépenses d'investissements furent particulièrement atteintes de ce fait, car les gens se sont trouvés dans l'obligation de subvenir d'abord à la dépense d'alimentation.

L'accroissement du pouvoir d'achat de la L.L. aurait dû conduire l'Etat à une réduction de la fiscalité. Mais l'Etat a commis la double erreur de maintenir les taux d'imposition et de ne pas dépenser. La situation en fut aggravée.

L'argent serait devenu très rare et les taux d'intérêts prohibitifs, n'étaient-ce les facilités de crédit consenties par les banques, comme cela ressort de la progression des comptes-courants

créditeurs, qui a permis la reconstitution des fonds de roulement du commerce et des autres entreprises.

Cependant, l'administration financière est retombée dans les errements passés à la suite du départ du précédent ministre. Une nouvelle restriction des encaisses serait d'autant plus grave qu'il est plus difficile de procéder à une nouvelle expansion de crédit. D'ailleurs, les problèmes se sont compliqués, depuis ce temps.

Le rachat de l'Electricité de Beyrouth va liquéfier le marché, car les bénéficiaires n'immobiliseront pas, comme l'a fait l'Etat, le produit de leurs ventes. (Il faut déplorer ici la légèreté avec laquelle on dispose de nos avoirs francs garantis et les négociations maladroites récemment entreprises). Au même moment, nous nous précipitons dans une série de travaux et d'emprunts et commence l'aide américaine. **Il devient urgent d'élaborer au plan financier comportant, en particulier, une absorption massive de devises, si nous voulons éviter de passer de l'inaction à la confusion totale.**

10/ En l'état actuel de l'administration financière, un tel travail nous semble irréalisable. C'est le règne de la médiocrité et de l'incohérence. N'était-ce le passage de M. Eddé, qui a fortement marqué ce ministère par sa personnalité, son énergie et son intelligence, nous n'aurions pas eu ce sursis. **Aussi, il importe au plus haut point d'assurer là une permanence libanaise au-delà même des contingences politiques.**

11/ Il serait injuste, cependant, de n'insister que sur la médiocrité des Finances. L'Economie Nationale n'a rien à lui envier sur ce point.

Tout au long de ce qui précède, nous avons constaté l'intimité de l'économie et du financier. En fait, l'équilibre économique est indissociable de l'équilibre budgétaire et financier et leur conjonction harmonieuse réalise l'équilibre monétaire.

Cela nous amène à souligner quelques points économiques.

12/ On travaille mieux et on exporte mieux avec des finances saines et une monnaie saine. Mais cela est insuffisant.

Une condition d'un équilibre économique durable est la réalisation d'un équilibre, d'une part, entre nos rapports internes de prix et de circulation, d'autre part, entre la structure intérieure de nos prix et leur structure internationale. Cette réalisation est intimement liée à la poursuite du libéralisme sans lequel des disparités entre nos prix intérieurs et les prix étrangers paraissent automatiquement, entraînant le déséquilibre et la réduction de nos marchés d'échanges, qui s'étendent aujourd'hui à l'univers grâce au libéralisme.

Notre politique économique et commerciale doit donc être la plus libérale possible : c'est affaire de vie ou de mort. **Le dirigisme conduirait le Liban à l'asphyxie.** Aujourd'hui 70% de notre revenu national résulte directement ou indirectement de nos activités libérales, de la souplesse fiscale et de la valeur de notre monnaie ; cette liberté conditionne également la formation de notre épargne, nos investissements et l'équilibre de notre balance des paiements.

13/ On sera peut-être étonné de savoir que nous vendons à l’Egypte par l’intermédiaire de la Yougoslavie ; que nous achetons à la Turquie par l’intermédiaire de la Finlande, via la Suisse ; que nous commerçons entre Cuba et le Royaume-Uni, entre la France et la Belgique, entre Paris et Marseille, Paris et Londres, New York et San Francisco ; que nous arbitrons des opérations entre Helsinki, la Havane et le Caire, entre la Suède, la France et la Pologne, entre Ottawa, Francfort et Paris, ou entre Beyrouth, Dakar et Rio-de-Janeiro ; que nous arbitrons l’or entre le Koweït, l’Egypte, la Turquie, les Indes et jusque Macao, etc, sans compter notre part dans tout le commerce du Proche-Orient, et mille autres combinaisons. Voilà une idée de l’espace économique libanais ; sinon, comment vivons-nous ?

14/ Dès lors, quel protectionnisme pouvons-nous adopter sans réduire sérieusement notre espace vital ? D’ailleurs, les variations de prix et le mouvement des échanges ne se décrètent pas, il se dérèglent par l’interventionnisme de l’Etat. Seule, la concurrence permet en ce domaine d’aboutir à la sanction.

Nos décisions ne doivent jamais ignorer ce qui précède. Avant de déterminer leur sens, il convient d’analyser la structure des disparités de nos prix. Nous avons affaire, au Liban, à quatre types de disparités, au moins, que nous qualifierons d’intrinsèquement institutionnelles, d’extrinsèques et de techniques :

1o/ Les disparités intrinsèques découlent de notre pauvreté en ressources naturelles. Il est difficile, sinon impossible, d’y remédier.

2o/ Les disparités institutionnelles découlent des différentes formes du protectionnisme ; elles cachent peut-être certaines disparités intrinsèques. Il convient de ramener la catégorie de prix correspondant à la sanction de la concurrence.

3o/ Les disparités extrinsèques sont dues à une fiscalité prohibitive, à la cherté des crédits et aux difficultés de même nature.

4o/ Les disparités techniques sont dues à l’insuffisance du personnel spécialisé, de l’équipement, de la motorisation, etc.

15/ Notre comportement doit tenir compte du type de la parité et de la possibilité du remède. **C’est qu’il ne suffit pas de produire, il faut aussi vendre aux prix internationaux courants sur les marchés disponibles.** Il faut dès lors accroître la productivité, c’est-à-dire aussi serrer les prix, d’autant plus que de nouveaux concurrents redoutables apparaissent chaque jour sur les marchés.

Mais le climat de la productivité est celui de la concurrence ; si nous devions de cette voie, le déséquilibre nous attend.

La viabilité de l’entreprise en régime libéral est donc un critère de choix, quitte éventuellement à la soutenir à ses débuts. Mais il serait absurde de vouloir contrarier la nature des choses comme nous le faisons actuellement.

Si nous soutenons les secteurs sous-marginaux par le protectionnisme, nous cristallisons une fausse structure des prix et un équilibre artificiel dangereux, nous écartant ainsi de notre véritable destin économique et retardant le progrès social.

16/ Nous n'écartons pas pour autant les possibilités industrielles. Il nous faut d'abord préciser les sens de ce terme.

L'industrie, entendue largement, recouvre toutes les activités, telles : industrie touristique, industrie des transports, industrie portuaires, etc. **Ces industries, productrices de services** sont éminemment favorables au Liban.

Dans un sens plus restreint, les complexes industriels sont à la base de charbon, de carbochimie, d'hydroélectricité, de pétrole, de mines de fer importantes, etc. De telles industries ne sont pas interdites ou fort difficilement accessibles. En tout cas, elles ne sont rentables qu'à partir de certaines quantités traitées, et ce dont nous disposons – à moins d'erreur – semble exclure la rentabilité et les possibilités de concurrence.

De plus, le capital productif libanais est un capital rotatif, constitué essentiellement par ce qu'on appelle la « hot money » ; cela est dû au caractère commercial du pays : l'argent tourne vite et ne peut être immobilisé. Or l'industrie moderne exige des immobilisations importantes de capitaux, **cinq fois – et parfois beaucoup plus – le montant brut de ses recettes annuelles**. Le recours aux capitaux étrangers semble donc inévitable et l'Occident seul dispose actuellement de capitaux.

Faire jouer la concurrence entre ces capitaux étrangers pour minimiser leur profit exige un régime libéral ; d'ailleurs les capitaux sont soumis aux considérations de sécurité d'ordre politique et fuient tout régime protectionniste ou dirigiste.

17/ Cependant, certains établissements industriels sont désirables et viables au Liban. Nous entendons, en particulier, certaines activités de transformation et tout spécialement les industries agricoles.

Un certain protectionnisme se justifie seulement à propos d'agriculture, activité libanaise fondamentale et périssable aujourd'hui. Mais c'est justement le secteur que nous avons abandonné au mépris du bon sens. Dès lors d'importantes ressources agricoles restent inemployées, qui nous auraient permis de réduire notre déficit commercial, **grevé par cinq fois plus d'importations que d'exportations, d'origine industrielles.**

L'accroissement **possible** de la productivité agricole est seul capable d'améliorer la rentabilité des terres et la prospérité de nos campagnes. Cette amélioration conjuguée dans une certaine mesure, à une protection saisonnière, s'impose, si nous voulons éviter l'effondrement de l'agriculture avec toutes ses répercussions économiques, politiques et sociales graves.

Le crédit agricole est l'autre forme d'aide à apporter à l'agriculture. Mais ce crédit doit être sérieux et bon marché car au taux d'intérêt versé à la SCAIL s'ajoute **un taux terroriste**, majoré

la charge réelle de 10 à 15% - sans quoi le crédit n'est pas accordé. La nouvelle formule de crédit agricole ne constitue pas un progrès et devrait être repensée.

Mais nous reviendrons dans une note spéciale sur le problème agricole.

18/ Il est nécessaire de souligner ici une étrange contradiction : on prétend établir le protectionnisme pour défendre (est-ce nécessaire ?) nos produits nationaux... contre la concurrence étrangère, **admettant par le fait même la hausse des prix de ces produits**. Mais, quand il s'agit d'agriculture, on feint d'ignorer l'origine nationale et l'on prétend refuser la protection, **pour ne pas hausser les prix**. La contradiction est flagrante, mais ne prouve-t-elle pas **que le protectionnisme détruit l'équilibre concurrentiel des prix, c'est-à-dire aussi l'équilibre fondamental**.

Toujours est-il qu'il n'est pas permis d'ignorer volontairement et à ce point l'appartenance des individus aux communautés politiques !

On nous objectera que nous préconisons aussi un protectionnisme en faveur de l'agriculture. Certes, mais notre position est fondamentalement différente :

1o/ ce que nous préconisons pour l'agriculture, ce sont des mesures saisonnières, pour suppléer à l'absence de tous droits de douane sur les produits agricoles importés des pays voisins ;

2o/ Cette protection se limite à un pays ou deux tout au plus ;

3o/ L'agriculture est une source de revenus autrement plus importante que les quelques industries qui réclament des mesures dont la conséquence serait de paralyser nos ressources libérales ;

4o/ Les ressources agricoles sont 100% libanaises ; l'industrie à protéger importe 60 à 70% de ses matières premières ;

5o/ De par son caractère saisonnier et limité, la défense de l'agriculture ne gêne en rien nos activités internationales fondamentales ; la protection de l'industrie leur nuit considérablement sans remplacer les ressources perdues ;

6o/ La défense de l'agriculture n'élimine pas nos importations en produits agricoles ; on prétend nous empêcher d'accéder aux produits manufacturés ;

7o/ L'effondrement agricole provoquera une crise politique et économique, monétaire et sociale extrêmement grave ; la situation générale de notre industrie est différente ;

8o/ L'industrie travaillant avec des matières premières d'origine libanaise n'est pas menacée en régime libéral ; le protectionnisme peut même la gêner ;

90/ L'effondrement agricole conduirait à un chômage massif à l'émigration, au dépeuplement des campagnes, à la ruine d'une société attachée à ce pays et renversera brutalement les centres de gravité démographiques et géographiques ;

100/ Par le protectionnisme industriel, on cherche à nous séparer de la Méditerranée en vue d'une intégration inadmissible.

Etc, etc.

Ces quelques arguments peuvent être complétés par une foule d'autres, mais ce n'est point le lieu d'y insister.

19/ Nous avons maintes fois souligné que nos activités libérales étaient et demeureront l'élément prédominant de nos ressources et de notre permanence. Mais un problème est souvent mal posé et, partant, inquiétant.

On voudrait que nous soyons inquiets du déficit de notre balance commerciale. Notre cas est aussi celui de la Suisse, de l'Angleterre, du Japon, etc, depuis plusieurs années.

On pousse la sollicitude jusqu'à craindre l'accroissement permanent de nos importations ; les économistes les plus célèbres dont Keynes, ont montré et nous sommes en mesure de démontrer :

1o/ Que les importations croissent avec le revenu national ;

2o/ Qu'elles décroissent avec le revenu.

Il est d'ailleurs enfantin d'avoir de telles inquiétudes. **Ce qui compte et ce qui doit compter, c'est l'équilibre de la balance des comptes**, qui comporte bien d'autres éléments que les importations et les exportations visibles de marchandises.

En régime libéral, notre balance des comptes s'est révélée toujours excédentaire. Nous en donnerons une preuve décisive quitte à en apporter mille autres s'il le faut :

Nous importons de l'étranger ; nous payons donc en devises étrangères (sans les emprunter) ; donc, nous les réalisons par nos activités ; nous réalisons plus encore, car après tous ces achats, nous arrivons à rentrer, au Liban, de l'or pour une valeur de millions de L.L. Que veut-on de plus éclatant ?

Nous sommes persuadés que le dirigisme, sous toutes ses formes, renverserait en quelques mois cette position !

20/ On prétend aussi résoudre le problème du déficit commercial par des accords bilatéraux ! Se rend-on suffisamment compte de l'absurdité de la solution et que nous serons obligés d'importer toujours beaucoup plus que nous n'exportons ? Importer ce que nous ne pourrions jamais produire efficacement et ce qu'il ne nous est pas possible de produire pour des raisons structurelles.

En fait, la politique commerciale bilatérale est mauvaise et ne résout rien ! Elle finira par réduire nos opérations de commerce et d'arbitrage, par nous fermer les marchés internationaux et nous susciter des rouages administratifs, paralysants au moment où nous ressentons la nécessité des simplifications.

Liant les échanges, le système des accords bilatéraux entraîne l'étranglement de l'espace d'activité et supprime toute élasticité d'emploi de fonds étrangers résultant d'une balance favorable. Par le fait même, il abaisse le niveau économique et retarde le progrès social. Il y a bien d'autres reproches, mais cela suffit.

Il convient d'insister sur le fait que l'équilibre des échanges extérieurs doit être multilatéral... ou n'est point ! Que nous importe que nous soyons débiteurs de la France et créanciers de beaucoup d'autres pays. L'essentiel est que nos dettes et nos créances s'équilibrent ou se soldent en notre faveur.

Et puis, à quoi veut-on aboutir ? Nous ne pourrions jamais produire et exporter des biens visibles d'un montant égal à celui de nos importations. Faudrait-il donc réduire celles-ci ? Nous tomberions dans le contingentement, la licence préalable de tout l'appareil du dirigisme. Ce serait la chute de notre niveau de vie. Résultat absurde.

21/ Les experts auxquels nous avons recouru depuis deux ans, semblent tout à fait au début de leurs expériences. Nous aurions pu avoir à le regretter amèrement aujourd'hui si nous les avions suivis dans l'union économique.

L'existence du Liban est liée à la Méditerranée et au reste de l'univers bien plus qu'à la terre ferme. L'aménagement de l'espace libanais doit être international : nos activités distendent notre territoire vers tous les horizons du monde. **Le Liban géographique n'a de sens et de vie que si son espace économique et son espace-activité sont universels, c'est-à-dire s'ils peuvent grâce à la liberté, recouvrir tous les espaces du monde !**

22/ **C'est Son Excellence Monsieur le Président Chamoun qui nous demandait, il y a deux ans, d'étudier la formule de la zone France pour le Liban. Cette formule procédait vraiment d'une connaissance profonde de la réalité libanaise.** L'idée semée a germé en une vaste série d'études et de recherches entreprises par quelques techniciens. **Ces études ont montré la nécessité vitale du libéralisme pour le Liban** et ont conduit à une connaissance rationnelle de nos conditions d'existence.

Mais qu'est-ce qu'une zone France, sinon la représentation intégrale du libéralisme ? Sinon, dans un contenant géographique limité, un contenu qui le dépasse et se confond avec l'univers. Pour avoir une vision nette de ce pays, il faut dégager sa pensée de la mesure physique concrète pour parvenir à la notion dimensionnelle immatérielle et abstraite ; il faut passer de la singularité métrique au concept de libération comme abolition de la distance et de l'obstacle. Alors, ce paradoxe du contenu qui déborde le contenant devient intelligible et disparaît. N'est-ce point l'image de la pensée humaine qui conçoit l'infini sans le réaliser ?

Les États commerçants ont toujours été démocratiques. La dimension du Liban sera celle de sa politique et de ses hommes.